

Bulletin Municipal

Saint-Clair



SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Les comptes de la commune
- Renseignements utiles
- Etat civil
- Bon à savoir
- En 2025 ...
- Village Fleuri 2025
- Qu'es aquo ?
- Les associations
- Les artisans St-Clairois
- Les bouchons d'amours
- Dates à retenir



Mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chères Saint-Clairoises, chers Saint-Clairois,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le 25^e bulletin municipal, le sixième de notre mandature. Il me permet, avec l'ensemble de l'équipe municipale, de vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2026.

En ce début d'année, je forme le vœu que Saint-Clair demeure une commune où il fait bon vivre, un lieu de solidarité, de respect et d'épanouissement pour chacune et chacun d'entre vous. Dans un monde traversé par de profondes instabilités économiques et géopolitiques, nous devons rester unis, solidaires et confiants en l'avenir.

Malgré un contexte budgétaire contraint, la municipalité poursuit son action avec responsabilité, en veillant à ne pas alourdir les finances communales, tout en maintenant un cadre de vie de qualité.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à nos agents communaux, pour leur travail quotidien au service de l'entretien, de la propreté et de l'embellissement de notre village, ainsi qu'à notre secrétaire générale de mairie, pour son professionnalisme et la qualité de l'accueil réservé aux administrés.

Je remercie également les adjoints, conseillères et conseillers municipaux pour leur engagement et leur esprit de coopération, ainsi que les bénévoles de nos associations, dont l'action contribue à l'animation de la commune et au renforcement du lien social. Leur engagement mérite d'être soutenu et encouragé.

Bien vivre à Saint-Clair est une ambition partagée. Cela passe aussi par le respect de notre environnement. J'en appelle au civisme de chacun, notamment en matière de tri et de gestion des déchets, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

Le maintien de la population communale demeure une priorité. La mise en vente de lots à bâtir s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Par ailleurs, la commune est engagée depuis plusieurs années dans le déploiement de la fibre optique. Si certains secteurs connaissent encore des retards liés à des contraintes techniques, je tiens à vous assurer que ce dossier reste suivi avec la plus grande attention. Tout est mis en œuvre pour que chacun puisse bénéficier du très haut débit avant la fin du réseau cuivre prévue début 2028.

L'année 2025 a permis la réalisation de plusieurs projets importants : la rénovation de la salle des fêtes Joseph Le Corre, l'installation d'une bouche à incendie aux Aymes, la mise en place du paiement par carte au distributeur de pain, ainsi que divers travaux de modernisation dans les bâtiments communaux.

Pour l'année 2026, et sous réserve du calendrier électoral, plusieurs projets sont envisagés, notamment des travaux de rénovation, d'équipement et d'amélioration énergétique du patrimoine communal.

Je souhaite également attirer votre attention sur les évolutions du mode de scrutin municipal, applicables dès mars 2026. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les élections se dérouleront désormais sur la base de listes complètes et paritaires, sans possibilité de panachage. Ces changements visent à renforcer la représentativité démocratique et la clarté du scrutin.

Chères Saint-Clairoises, chers Saint-Clairois, soyez assurés de la pleine mobilisation du conseil municipal pour poursuivre son action au service de l'intérêt général. Une pensée particulière va aux familles endeuillées et aux personnes touchées par la maladie.

Je vous renouvelle, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour l'année 2026. Qu'elle soit pour vous et vos proches une année de sérénité, de réussite et d'épanouissement.

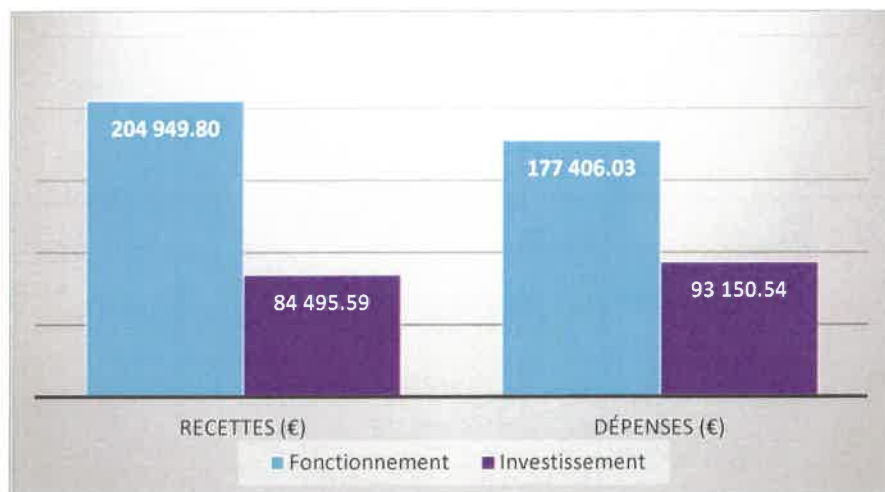
Je vous remercie de votre attention.

Le Maire

Gérard BONGIOVANNI

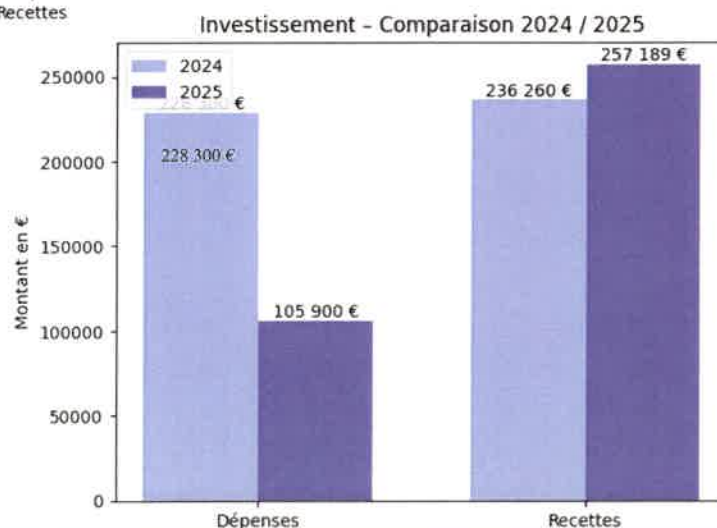
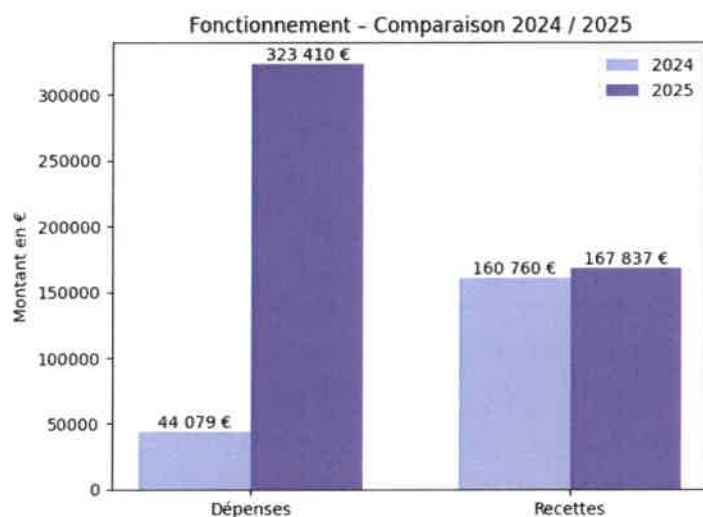
Compte administratif 2024

Un compte administratif est le document qui présente, en fin d'exercice, la réalisation effective des dépenses et des recettes d'une collectivité par rapport à son budget prévisionnel.



Budget 2025

Un budget communal est un document prévoyant et autorisant toutes les dépenses et recettes d'une commune pour une année.



Renseignements utiles :

Horaires d'ouvertures de la mairie :

Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 14h00 à 17h00

Merci de bien vouloir respecter ces horaires

Subventions versées aux associations :

1167 Médailleurs militaires : 50 €

A.D.A.P.E.I (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales) : 60 €

AFM82 (Association Française pour la Myopathie) : 50€

Amicale des élèves Ecole publique mixte de Saint Clair : 500 €

Croix Rouge française : 150 €

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattant en Algérie, Maroc et Tunisie) : 70€

ONAC (office National des Anciens Combattants) : 50 €

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) : 50 €

FNAM et AC (Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants) : 80 €

APATG (Association Piégers Agréés de Tarn et Garonne) : 200 €

Les amis des chats : 100 €

Comité des fêtes de Saint-Clair : 1300 €

ACCA de Saint-Clair : (Association de Chasse) : 650 €

Oncopole Toulouse : 200 €

APE Montjoi (Association des parents d'élèves) : 50€

Location Salle des Fêtes

Pour plus de renseignement et pour réserver la salle, contactez le secrétariat de mairie.

	Tarifs	Cautions
Commune	110€ sans vaisselle 140€ avec vaisselle	1000€ (Comprend
Hors commune	300€ sans vaisselle 330€ avec vaisselle	100€ ménage 300€ salle
Associations de la commune	Gratuit	600€ lave-vaisselle

Le civisme autour des déchets : l'affaire de tous

La propreté de notre commune est l'un des éléments essentiels de notre cadre de vie. Elle reflète notre respect pour notre environnement, pour nos voisins et pour les agents qui œuvrent chaque jour, pour maintenir Saint-Clair agréable et accueillante. Pourtant, trop souvent encore, des déchets sont abandonnés autour des poubelles, mal triés, ou simplement laissés au sol.

Des gestes simples pour un impact réel

Déposer correctement ses déchets dans les bacs prévus, respecter les consignes de tri, fermer les sacs, ne rien laisser au pied des conteneurs : ce sont des gestes simples, accessibles à tous, mais qui font une grande différence. Un sac abandonné au sol, un carton non plié, une bouteille laissée à côté du conteneur, perturbent le travail de collecte et donnent une image négligée de notre village.

Un rappel important

Ce n'est **pas** aux agents municipaux ou aux agents de collecte de ramasser les déchets abandonnés volontairement par certains. Leur rôle n'est pas de compenser les incivilités des uns, mais d'assurer un service public efficace pour l'ensemble de la population. Chaque déchet laissé à l'abandon représente du temps supplémentaire, une intervention non prévue et une charge de travail inutile.

Évitons les dépôts sauvages

Les encombrants, gravats, végétaux ou appareils électroménagers ne doivent en aucun cas être déposés près des poubelles. Des solutions existent : déchèteries, collectes dédiées. Ces dispositifs sont là pour faciliter les démarches de chacun.

Une responsabilité partagée

Nous vivons tous à Saint-Clair. Cette commune est notre espace commun, notre patrimoine quotidien. Agir avec civisme, c'est faire preuve de respect envers soi-même, envers ses voisins et envers les agents qui travaillent pour nous.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour garder notre village propre, accueillant et agréable pour tous.



Chats errants sur la commune

« Trop de chats errent dans la commune. Il est donc essentiel de rappeler l'importance de faire stériliser son ou ses chats ! »

Faire stériliser son chat est un geste essentiel pour son bien-être et pour éviter la surpopulation féline. Chaque année, de nombreux chatons naissent sans être désirés, ce qui mène à des abandons et à une forte présence de chats errants. La stérilisation est la solution la plus efficace pour limiter ce problème.

Sur le plan sanitaire, elle réduit les risques de maladies : tumeurs mammaires et infections de l'utérus chez les femelles, cancers et bagarres chez les mâles. Un chat stérilisé vit généralement plus longtemps et en meilleure santé.

La stérilisation améliore aussi le comportement : moins de fugues, moins de marquages urinaires, moins de miaulements liés aux chaleurs.

C'est une opération simple, courante, et qui représente un véritable investissement pour la santé et la tranquillité du chat... et de son foyer.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association *Chats en Quercy*, qui peut aider financièrement les foyers modestes pour la stérilisation.



Frelons asiatiques : repérer, prévenir et agir en toute sécurité

Identifier le frelon asiatique

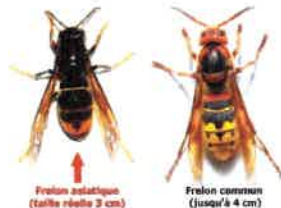
- Taille : 2 à 3 cm, thorax brun foncé et extrémité de l'abdomen orangée.
- Nid : souvent en hauteur, dans les arbres, sous les toits ou dans des haies denses.

Prévenir

- Éviter de laisser fruits ou déchets sucrés à l'extérieur.
- Installer des pièges spécifiques en début de printemps si nécessaire.
- Surveiller les ruches et signaler toute présence suspecte.

Agir en toute sécurité

- **Période idéale** : automne-hiver, quand le nid est inactif.
- **Ne jamais intervenir seul en été** : les frelons sont agressifs.
- **Contacteur un professionnel** : pompiers, apiculteurs ou société spécialisée.
- Porter des vêtements couvrants et utiliser un masque et des gants si intervention nécessaire.





État Civil 2025



Décès

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :

-  M. Clovis GAUTHIER — 21/01
-  M. Claude RACHAIL — 24/04
-  Mme Danielle TESQUET, née BERTIN — 09/06
-  M. Léo CAYRON — 17/12

Nos pensées accompagnent leurs familles et leurs proches.



Mariage

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés :

-  Anasthasia LABATUT & Jordan DELPECH — 26/04



PACS

Nos vœux de bonheur aux nouveaux pacsés :

-  Élodie NAUD & Bernard BOUCHET — 26/09



L'état civil reflète les moments importants de la vie de notre commune. Bienvenue aux nouveaux foyers, félicitations aux couples, et pensées sincères pour les familles endeuillées.



Réglementation travaux :

Il est rappelé que toutes les constructions supérieures à 20 m² doivent faire l'objet d'un dépôt d'une demande préalable remise en mairie. *(Y compris les constructions démontables en bois, métal, ainsi que les fermetures de terrasse par des châssis double vitrages qui augmentent la surface habitable...)*

Informations aux nouveaux habitants :

Il est important que toutes personnes nouvellement installées dans la commune, veuillent bien se faire connaître à la mairie afin que soit tenu à jour le fichier de la population en cas de danger et de se voir délivrer un bon afin de se procurer les comprimés d'iode. Merci aux personnes quittant la commune de nous le faire savoir également.

Dératisation :

La mairie continue à distribuer des sachets de souricide/raticide, en contrepartie d'une signature sur un registre conservé en mairie. Merci de venir muni d'un contenant pour les récupérer !

Numéros URGENTS / UTILES :

NUMÉROS D'URGENCE					
112 Numéro d'Urgence Européen	15 Urgences médicales (ou Samu)	17 Gendarmerie Donnemarie-Dorville 01 60 50 20 00	18 Pompiers Donnemarie-Dorville 01 64 60 26 99	114 Personnes sourdes ou malentendantes	01 40 05 48 48 Centre Anti-poison
115 Urgences sociales	116 000 Enfants disparus	119 Enfance maltraitée	3919 Violences faites aux femmes	197 Alerte attentat, alerte	191 Sauvetage dans les airs

05 63 39 50 66	SMEP
05 63 29 09 97	SMEEOM
05 63 39 91 75	Déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen
05 63 95 87 54	Déchetterie de Mespès à Lamagistère

Le Syndicat mixte **Tarn-et-Garonne Aménagement** (anciennement Tarn-et-Garonne Numérique) avec son partenaire **Octogone Fibre** ont engagé la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique.

A Saint Clair, **38 %** de la population bénéficie de ce service fibre, soit **56** foyers raccordés sur **147**.

- Le raccordement à ce nouveau réseau fibre est incontournable, il sera donc important de l'anticiper sereinement pour le faire dans de bonnes conditions : test d'éligibilité à réaliser sur <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite/>
- Pour tous les usagers qui souhaitent maintenir un service téléphonique ou internet fixe, il devient donc indispensable d'engager sa démarche en souscrivant à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix (liste disponible sur <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>) en remplacement de l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurants (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

bouygues

free

kiwi
Fibre Optique
09 80 50 12 12
kiwi@fibre.fr

.nordnet.
34 20

OccitNet
09 72 34 09 47
www.occitnet.fr

orange
39 00
www.orange.fr

ozone

09 73 01 10 00
www.ozone.net



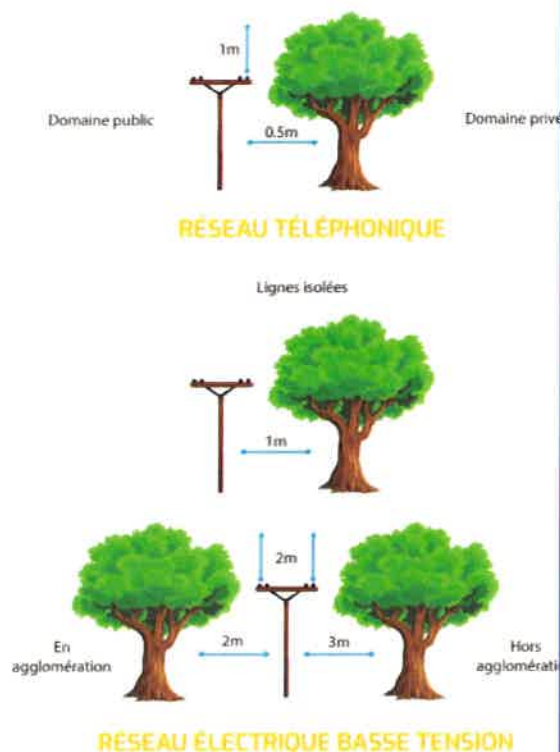
➤ Nouvelle habitation – rénovation :

Afin d'obtenir un référencement de son habitation et pour obtenir son Point d'Accès au Réseau (PAR) gratuitement, dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, vous devez aller sur le lien : <https://www.octogone-fibre.fr/preparer-le-raccordement-au-reseau-fibre/>

➤ Rappel sur l'élagage :

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée. Contrairement aux réseaux électriques, afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, **il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords**, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. D'après l'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés.

Pour information, **l'élagage est autorisé du 1^{er} août au 31 mars.**



➤ Vous constatez un dommage sur la fibre optique ?

N'attendez pas, vous pouvez faire la déclaration vous-même sur la plateforme : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Octogone>

➤ Rappel :

Même si l'interlocuteur des usagers reste **toujours** l'opérateur commercial (souscription de l'abonnement), **Tarn-et-Garonne Aménagement** reste disponible en cas de souci de raccordement au 05.67.05.52.00 ou par mail à contact@82amenagement.fr

Plus d'informations sur <https://82amenagement.fr> et <https://www.octogone-fibre.fr/>

2025

EN

.....

Pas de vœux du maire en raison des travaux à la salle des fêtes.

AVRIL : Dessine ton dessin de pâques

À l'occasion des festivités de Pâques, la commune a proposé aux enfants un concours de dessins pour célébrer ce moment de façon créative et amusante. L'événement a suscité un véritable engouement, autant chez les jeunes artistes que chez leurs familles, ravies de partager cette activité conviviale.

Ouvert à tous les enfants du village, le concours était organisé par tranches d'âge. Les participants pouvaient illustrer différents symboles traditionnels de Pâques : cloches, lapins, œufs décorés ou encore autres motifs liés à cette fête.

Les œuvres réalisées ont été exposées dans la salle du Conseil, offrant aux habitants l'occasion de venir les découvrir. Un jury composé de conseillers municipaux s'est réuni pour examiner les créations et établir un palmarès. Toutefois, chaque enfant a été considéré comme gagnant.

La remise des récompenses s'est déroulée lors d'un moment chaleureux, au cours duquel tous les participants ont reçu des chocolats de Pâques. Les sourires des enfants et les applaudissements de leurs parents ont souligné la réussite de cette initiative placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.



MAI : Cérémonie du 8 mai :

La commune de Saint-Clair a commémoré ce 8 mai l'Armistice de 1945 lors d'une cérémonie empreinte de respect et de gratitude. Habitants, élus municipaux, anciens combattants et porte-drapeaux se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

Après le dépôt de gerbes, le maire a prononcé un discours rappelant l'importance de transmettre la mémoire de la Seconde Guerre mondiale aux jeunes générations. La lecture du message officiel a ensuite été effectuée, suivie d'une minute de silence en hommage aux victimes du conflit.

Les enfants de l'école ont également participé à la cérémonie, en déposant une fleur au pied du monument et en entonnant *La Marseillaise* aux côtés des participants, ajoutant une touche d'émotion à ce moment de recueillement.

La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié, permettant aux habitants d'échanger et de partager ensemble cette journée de souvenir.



MAI/JUIN repas des voisins :

Repas des voisins placé sous le signe de la convivialité

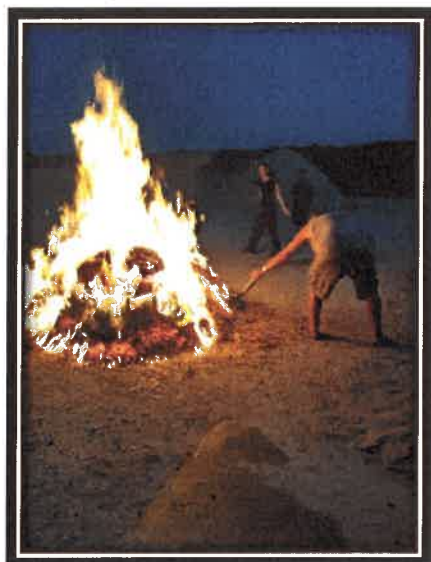
Comme chaque année, la commune a suggéré à chaque quartier d'organiser le traditionnel repas des voisins, un moment chaleureux qui a rassemblé de nombreux habitants autour d'une grande table conviviale. Installés au cœur des quartiers, les participants ont partagé un repas simple et gourmand, composé des plats apportés par chacun.

Cette rencontre permet aux habitants de mieux se connaître, d'échanger et de renforcer les liens de proximité qui font la vie du village. Les rires, les discussions animées et la bonne humeur générale ont rythmé toute la soirée.

Les nouveaux arrivants ont particulièrement apprécié ce moment qui leur a permis de rencontrer leurs voisins et de découvrir l'esprit convivial de la commune. Certains ont même proposé de renouveler ces rencontres plus régulièrement.

Le repas s'est terminé dans une ambiance détendue, avec la promesse de se retrouver l'année prochaine pour un nouvel instant de partage et de bonne entente.

Quartier de Cigognac



← Quartier de la →
Gravelle

Au menu, délicieuses
moules cuites à la paille





Après huit mois de travaux de rénovation, la salle des fêtes a rouvert ses portes le 13 juin à l'occasion de son inauguration.

De nombreux aménagements ont été réalisés :

- Pose de double vitrage
- Reprise de la peinture et du sol de la piste de danse
- Installation d'une cuisine équipée en inox
- Passage à l'éclairage LED et mise aux normes de l'électricité
- Isolation thermique et phonique du plafond
- Amélioration de l'accessibilité de la scène pour les personnes à mobilité réduite
- Pose d'assises en bois le long de la salle
- Nettoyage des façades et de la toiture
- Aménagement du garage avec des placards de rangement pour le comité des fêtes
- Installation de panneaux photovoltaïques

Nous remercions sincèrement toutes les entreprises qui ont contribué à cette rénovation, sans lesquelles ces travaux n'auraient pu aboutir :

- Notre maître d'œuvre : **Christophe BOISSEAU**
- **BERTAGNA, HUGON TP** et **DUBON** pour le gros œuvre
- **SAINT-LÉGER** pour la charpente
- **RIEU** pour la menuiserie extérieure
- **MOMMAYOIU** pour l'isolation et la plâtrerie
- **THOMAS** pour les menuiseries intérieures
- **FURLAN** pour l'électricité, la VMC, la plomberie et les sanitaires
- **PINTO** pour la peinture
- **ALELEC** pour les panneaux photovoltaïques

Nous remercions également nos partenaires financiers :

- L'État
- Le Département
- La Communauté de communes des deux rives

Enfin, nous adressons nos remerciements aux personnes présentes lors de cette inauguration :

- Monsieur le Sous-Préfet, **Pierre BRESSOLES**
- Monsieur le Président du Conseil départemental, **Michel WEILL**
- Monsieur le Président de la Communauté de communes CC2R, **Jean-Michel BAYLET**
- Les élus de la commune
- Les anciens élus du mandat 1995-2001, à l'origine de la création de la salle des fêtes
- Les agents communaux
- Les présidents des associations (Comité des fêtes, Amicale, Loisirs créatifs, Chasse)
- Les maires des communes du canton de Valence d'Agen
- L'IME *L'Orangerie* d'Auvillar
- **La Dépêche du Midi**
- Et vous, Saint-Clairoises et Saint-Clairois, pour votre présence nombreuse lors de cette belle soirée.



JUILLET : Repas avec les enfants de l'IME d'Auvillar

Depuis 2022, la commune a noué un partenariat avec l'IME d'Auvillar. Plusieurs fois par semaine, les jeunes intéressés par les espaces verts viennent, accompagnés de leurs éducateurs, prêter main-forte à nos agents communaux, Nicole et Alexandre. Ils participent ainsi à l'entretien des pelouses et à divers petits travaux, tout en découvrant les missions du service communal.

Pour remercier cette petite équipe, élus et agents partagent chaque année un repas convivial.



OCTOBRE : Repas des aînés

Un moment convivial offert aux aînés de la commune

Chaque année, la commune tient à témoigner son attention et sa reconnaissance à ses aînés. Pour que ce geste reste varié et adapté aux envies de chacun, la municipalité alterne les formules : une année, une sortie est proposée ; l'année suivante, un colis gourmand est offert ; et tous les trois ans, un repas convivial est organisé. Cette rotation permet de diversifier les plaisirs, tout en veillant à ce que chacun y trouve son compte.

Cette année, c'est donc autour d'un repas que les aînés ont été invités à se rassembler. Accueillis dans une ambiance chaleureuse, ils ont partagé un moment de détente et de convivialité, ponctué de discussions, de rires et de souvenirs.

Les élus municipaux étaient présents pour partager ce repas et rappeler l'importance de maintenir des liens forts avec les seniors du village, dont la présence et l'histoire participent pleinement à la vie de la commune.

Très apprécié, cet après-midi a une nouvelle fois renforcé l'esprit de proximité qui caractérise notre village. Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine, avec une nouvelle formule adaptée à la rotation mise en place.



Octobre : Halloween

Une soirée pleine de frissons et de rires

Le 31 au soir, lorsque le soleil se couche, il est temps de laisser sortir nos petits monstres et de les voir arpenter les ruelles du village. Sorcières, vampires, squelettes et autres créatures effrayantes prennent alors vie pour une soirée où règnent éclats de rire et frissons bienveillants.

Accompagnés de leurs parents, les enfants partent à la chasse aux bonbons en frappant aux portes des habitants, toujours ravis de jouer le jeu. « Des bonbons ou un sort ! » résonne alors dans tout le village, dans une ambiance festive et joyeuse.

Certains habitants décorent même leur maison pour l'occasion, ajoutant à la magie de cette nuit si particulière.

La soirée se termine généralement dans le partage et la bonne humeur, chacun repartant les poches remplies de friandises et la tête pleine de souvenirs.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux bonbons, encore plus effrayante et amusante !



Novembre : Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, la commune s'est réunie ce 11 novembre pour commémorer l'Armistice de 1918 et honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France. Habitants, élus municipaux, anciens combattants et porte-drapeaux se sont retrouvés devant le monument aux morts pour un moment de recueillement partagé.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbes, suivi de la lecture du message officiel et d'une minute de silence en hommage aux combattants de la Grande Guerre et à toutes les victimes de conflits.

Le maire a rappelé l'importance de transmettre l'histoire et les valeurs de paix aux jeunes générations, afin que le souvenir demeure vivant.

La cérémonie s'est clôturée par *La Marseillaise*, reprise ensemble par les participants, avant que chacun ne partage un moment convivial autour du verre de l'amitié.





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Saint-Clair, village fleuri !

Comme chaque année, le Conseil départemental convie les communes au concours des Villes et Villages Fleuris.

Depuis deux ans, nous participons à cette démarche. Toutefois, ayant obtenu la « **Fleur** » au niveau régional, notre commune n'est plus classée au niveau départemental : nous sommes désormais **hors concours** pour cet échelon.

Toutefois, Nicole et Alexandre redoublent d'efforts chaque année afin, dans un premier temps, de conserver cette « **Fleur** » et, pourquoi pas, d'en décrocher une seconde !

Nous leur adressons nos remerciements pour la qualité de leur travail et l'investissement constant qu'ils consacrent à l'embellissement de notre commune.



TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Qu'es aquo ?

Jean GIBERT
Curé de COLONGES
Prêtre Réfractaire

Jean Gibert est né aux Aymes vers 1745 dans la commune de Saint-Clair, paroisse de Colonges, municipalité de Castelsagrat à l'époque.

Après ses études au grand séminaire d'Agen, il est ordonné prêtre en 1776. Dès lors, la charge paroissiale de Colonges lui est attribuée avec des suppléances à l'église Saint-Pierre de Sigognac. Ses 1^{er} enregistrements sur les registres paroissiaux sont l'acte de baptême de Jeanne Martinet le 05/01/1777 à Saint-Pierre de Sigognac et l'acte décès d'Antoine Vialaret le 21/12/1777 à Colonges.

Pendant l'exercice de son ministère, Jean Gibert a résidé au lieu-dit « La Barraque » aux Aymes à Saint-Clair près de Colonges. Pour preuve, Francis Flourens, occupant actuel, a toujours entendu dire que ses arrière-grands-parents avaient acheté la maison du curé. On peut se poser la question de savoir si c'était le lieu de naissance de ce prêtre ou la maison curiale, appelée aujourd'hui presbytère.

En 1791, Jean Gibert refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé et est considéré comme prêtre réfractaire. Il poursuit son sacerdoce jusqu'à sa dernière inscription au registre paroissial de Colonges : l'acte de décès de François Maissonié en date du le 23/07/1792.

La loi du 26 août 1792 impose aux insermentés de quitter le royaume au risque de subir les sévices encourus pendant la Révolution française qui sont le massacre ou la déportation.

Le 11 septembre 1792, Jean Gibert âgé de 47 ans se présente au district de Valence en Agenois (Valence d'Agen aujourd'hui) où il obtient un passeport et une aide financière de 6 sols pour sortir du royaume et se diriger vers l'Espagne.

Il est accompagné de Barthélémi Malet curé du district de Tonneins, Dominique Lassale vicaire de Sigognac (Saint-Clair) âgé de 34 ans et Jean Laurens Hilaire Savignac 39 ans vicaire de Valence.

C'est le début du chemin vers l'exil dont chaque détail, incident ou réflexion sur ce long voyage pénible et risqué est relaté chaque soir par Jean GIBERT sur son carnet de voyage.

Il retrace pendant plus de 30 jours ce parcours en mentionnant avec soin les lieux et les villes lui rappelant la ressemblance avec les bourgs de notre région, montrant ainsi quel souvenir il garde « *du pays de France* ».

Son journal de bord a été retrouvé chez un valencien en 1907 par le médecin Auguste Grèze, membre de la société archéologique du Tarn et Garonne.

Le récit de Jean Gibert débute ainsi : « *Ce fut, cher ami, le 11 septembre mille sept cent quatre-vingt-douze que je quittai le lieu qui me vit naître ; mais ce ne fut pas sans verser des larmes que je me vis forcé d'abandonner mes brebis et de les laisser exposer à la gueule du loup ; à peine eus-je le temps de leur dire adieu et de leur souhaiter des jours heureux* ».

C'est ainsi qu'avec ses 3 confrères chassés de leur pays, Jean Gibert entreprend ce voyage forcé, tous déguisés sous des habits laïques.

Le premier village qui s'offre à son regard est Auvillar puis Saint-Clar dont le paysage vallonné lui rappelle Saint-Clair. Dans ce lieu, ils sont obligés de laisser l'abbé Savignac dévoré par une fièvre ardente. Bien qu'affectés moralement, ils poursuivent leur pénible chemin à travers le Gers.

Ils parcourent un minimum de 8 lieues par jour soit 40 km en se cachant des gendarmes, évitant des « démocrates enragés » qui peuvent les dénoncer. Ils arrivent enfin à Auch dans une auberge où le danger d'être trahis est obsédant. Jean Gibert est affaibli par une fièvre heureusement éphémère.

Ils repartent pour Masseube que Jean Gibert compare à Castelsagrat mais avec la crainte d'un contrôle des passeports dont ils ont été avertis. Après 10h de marche ils approchent des montagnes, Montréjeau, Bagnères de Luchon où le froid se fait de plus en plus sentir. Ils y retrouvent 150 prêtres dont plusieurs de connaissance.

Au tour de l'abbé Lassalle d'attraper une très forte fièvre dont il se remet sur pied dès le lendemain.

Départ pour Viella avec 80 prêtres, escortés par d'honnêtes gardes nationaux, de peur d'être insultés et pillés.

Il leur faut plus d'une semaine pour franchir les Pyrénées. Enfin ! L'Espagne ! pour être hors de danger. Jean Gibert écrit le soir même : *« Ah ! Que cette terre sur laquelle je m'appuyais me parut agréable ; elle me fit oublier celle que je venais de quitter. Je ne regrettais que mes paroissiens, mes parents et les honnêtes personnes que j'y laissais »*

Leurs passeurs les conduisent à travers la montagne en pleine nuit sur des chemins bordés de précipices, au risque de perdre leurs chevaux et de se casser le cou. Arrivés à Bossost, ils se présentent à la Douane où ils doivent sacrifier une bonne partie de leurs ressources. Ils poursuivent harassés, les chevaux n'en pouvant plus. Ils marchent souvent à pied et gagnent Talar le 2 octobre, ville fortifiée que Jean Gibert compare à Lauzerte. L'abbé Malet décide de s'y fixer.

Ne se retrouvant plus que deux, Dominique Lassalle et Jean Gibert rejoignent Vic que ce dernier identifie à Valence d'Agen pour sa grande place. Ils y rencontrent 6 Moissagais. Ces derniers entament avec eux une étape très chaotique jusqu'à Barcelone afin d'embarquer vers les Baléares.

Après les souffrances physiques et morales qu'ils viennent d'endurer au cours de leur fatigant voyage, ils recommandent leur âme à Dieu et prennent la mer pour l'île de Majorque le 11 octobre 1792 où ils arrivent à Palma le 13 octobre au soir.

A peine débarqués, ils sont entourés par un grand nombre de prêtres, de nobles et du peuple majorquin, tous impatients de connaître de quelle façon ils étaient traités en France et comment ils avaient échappé à la fureur des patriotes. Bien qu'affaiblis, épuisés, ils sont obligés de satisfaire leur curiosité.

Dans l'île, ils reçoivent une généreuse hospitalité dans les monastères ce qui n'exclut pas leur nostalgie malgré leur enthousiasme à découvrir la vie de l'île, la beauté de Majorque et la dévotion populaire.

Une réflexion de Jean Gibert *« Il y avait déjà huit jours que nous étions installés, les chaînes de notre exil commençaient déjà à peser, le souvenir de notre patrie quoiqu'elle nous eût traités en marâtre venait par moments affliger notre cœur. Colloqués dans une île sans espoir de revoir jamais le lieu qui nous avait vus naître, cette idée augmentait nos chagrins et nos ennuis »*

Jean Gibert revient des Baléares aux environs de 1797 suite à la politique d'apaisement menée à l'égard du clergé sous le Directoire. Mais ce climat de détente est interrompu par la loi du 19 fructidor an V (4 septembre 1797) entraînant un durcissement de la répression.

Pourchassé à nouveau, Jean Gibert se retrouve inscrit sur la liste des prêtres, sujets à la déportation.

Malgré mes investigations, le sort de Jean Gibert reste inconnu en l'état actuel des moyens de recherche disponibles. En souhaitant que l'Abbé Jean Gibert ait été enterré en terre de France.

Paix à son âme.

NB : Dans la commune de Saint-Clair le patronyme Gibert s'est éteint avec 4 filles descendantes nées Gibert : Odette Richard, Yvette Le Corre, Denise Decon et Simone Llorente qui ont perdu leur nom de naissance par mariage. Seule Denise est encore en vie. Elle se rappelle que dans sa jeunesse, elle venait avec sa famille se recueillir sur la tombe de la famille Gibert à Colonges, supprimée depuis le remaniement du cimetière entre 2014-2020

Adishatz, au revoir al còp que ven, à la prochaine fois
Simonne Desvals-Lagnès, Amicale des élèves de Saint-Clair



ACCA (Association communale de chasse agréée)

La société de chasse a organisé de nouveau son 27ème brevet de chasse sur lièvre non tiré en cette année 2025.

Il s'est déroulé le 01 et 02 février avec 8 meutes inscrites.

Les épreuves se sont déroulées par beau temps, toutes les meutes ont lancées du lièvre cette année par rapport à l'an dernier où il y avait eu très peu de lancers. Les 2 journées se sont bien passées comme habituellement.

En cette année 2026 les brevets se dérouleront les 07 février et 08 février

Cet été nous avons procédé aux baguages de cailles avec la collaboration de la Fédération du 82

Pour cette saison de chasse 2025 la société de chasse a procédé aux lâchés de gibiers 140 faisans et 140 perdrix.



SANGLIER A LA BROCHE DU REPAS DE CHASSE



LE REPAS DU CHEVREUIL



LIEVRES DANS UN PRÉ

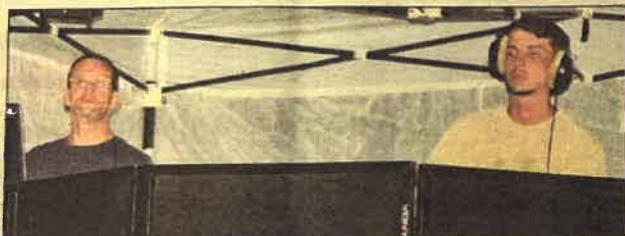
COMITE DES FÊTES

Pas d'article de l'association

La fête locale a remporté un franc succès



Le repas du samedi soir a été apprécié par de nombreux convives. - Crédits : CG82



Les deux soirées ont été marquées par la présence du disco « Bizbée ». - Crédits : CG82

Le comité des fêtes de Saint-Clair a mis en place sa fête locale du 4 au 6 juillet dernier. Au cours de ces trois jours, diverses animations ont été suggérées. Le vendredi soir, les festivaliers se sont rassemblés pour partager des planches de charcuterie et de fromage, et c'était animé par la banda « Band'Anonyme ». Un

concours de pétanque en doublettes a été organisé le samedi après-midi. Les membres ont préparé un repas qui a attiré de nombreux convives, puis ils ont organisé une soirée dansante. L'animation des deux soirées a été assurée par « Bizbée ». La fin de l'événement a été marquée par la messe le dimanche matin, l'apéritif du comité



La place du village s'est métamorphosée en un boulodrome. - Crédits : CG82

des fêtes et un concours de pétanque l'après-midi. Des châteaux gonflables ont été installés sur le parking de la salle des fêtes, ce qui a enchanté les enfants et les adultes. Les

membres tiennent à remercier chaleureusement tous les acteurs et sponsors qui ont joué un rôle essentiel dans le bon déroulement de cette organisation.

Article du journal

Amicale des Élèves de l'École Publique Mixte de Saint-Clair



Activités 2025

Assemblée Générale 16 janvier 2025



Commémorations 8 mai et 11 novembre Dépôt de roses



Journées Européennes du Patrimoine 21/09/2025

*Les églises Roubillous et Colonges, comme à l'accoutumée, ont été ouvertes.
Les visiteurs intéressés et captivés par les anciens appareils de mesure présentés par Aldo.*

*La présence d'un Québécois faisant le chemin de Saint-Jacques a été accueillie
chaleureusement.*

Richard a dédié ses livres dont le dernier « La mendicante aux étoiles »



Visiteurs à Roubillous



Des admirateurs à Colonges

*Présentation d'anciens appareils de mesure du 20^{ème} siècle dont
Chondromètre – Pénétrömètre–Ethylomètre- Baromètre et thermomètre enregistreurs –
Densimètre- Compas de navigation- Boussole de géomètre- lampe électrique en bois-
Téléphone à impulsion*

Soirée contée 28 novembre 2025

*Un moment récréatif, un instant d'évasion, animés par Richard.
Une soirée sympathique clôturée par la dégustation de vin chaud et pain d'épices.*



L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu jeudi 22 janvier 2026 à 10h30



Atelier créatif ST-Clairois

En cette fin d'année 2025, l'atelier créatif Saint-Clairois termine sa 1^{ère} année d'activité. Au total, 10 séances se sont déroulées, soit une fois par mois (sauf en juillet et en août). Les sessions ont lieu le mercredi à 14 h 00, et majoritairement dans la salle du conseil municipal en raison des travaux, mais aussi pour limiter les coûts de chauffage. Une dizaine de membres réguliers fréquente les ateliers.

Les thèmes des séances sont choisis par les participants. L'animation de la séance est réalisée par un des membres du groupe, à l'exception de l'atelier de cuisine du mois de juin fait par Pascal, une connaissance de notre maire (Pascal que nous remercions pour sa prestation faite à titre gracieux en dehors du prix des fournitures).

En fonction du thème, deux séances peuvent être nécessaire pour achever l'ouvrage.

Le pliage d'un livre a vu l'arrivée d'une famille chat. Le Kirigami la réalisation soit d'une carte postale, soit d'une lanterne ou d'un panier. La séance macramé, un porte plante. Pour la cuisine, ce fut un atelier pâtisserie ; nous avons confectionné une série de petits moelleux fort délicieux et cela dans la cuisine rénovée de la salle des fêtes. Un régal ! Ce dernier trimestre a vu la réalisation de bracelets en macramé et pour terminer l'année des décorations pour les fêtes de fin d'année.

Merci à tous les membres participants. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. La programmation est diffusée via Panneau Pocket®.

Une année riche. Souhaitons que l'année à venir en soit de même.

Françoise





Syndicat mixte du bassin

**Barguelonne
et Lendou**

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou (SMBBL) est compétent, sur l'ensemble des 550 km² du bassin versant et ses quelques 800 km de cours d'eau, en matière d'aménagement du bassin hydrographique, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau ou plans

d'eau et de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Quelques exemples d'actions menées par le SMBBL :

- Gestion de la forêt riveraine

De 2019 à 2024, 117 km de rivières ont fait l'objet d'intervention d'entretien sélectif de la végétation des berges et des embâcles, en conservant ceux ne présentant pas de dangers pour les risques d'érosion et de débordements afin de préserver leurs intérêts pour le bon développement de la faune piscicole et de la vie aquatique.



- Renouvellement de la forêt riveraine

La plantation des berges dépourvues de végétation arbustive et arborée permettant de protéger la stabilité des berges, filtrer les polluants, freiner les ruissellements, nourrir le lit de la rivière en bois nécessaire à la vie aquatique, offrir de l'ombrage, développer de l'habitat en sous-berge...



De 2019 à 2024, 18 km de berges ont été plantés en essences locales adaptées au bord de rivière.

- Lutte contre l'érosion des sols

La plantation de haies en bordure de parcelles où se produisent des phénomènes de ruissellement, d'érosion des sols permet la filtration des polluants, l'interception d'une partie de la terre emportée, le ralentissement des ruissellements, l'infiltration des eaux, la stabilisation des talus fragilisés ou effondrés.



De 2019 à 2024, 3,5 km de haies ont été plantés en essences champêtres locales.

- Diversification des habitats des cours d'eau

Sur les tronçons en eau toute l'année où l'habitat est dégradé, la création de banquettes minérales, d'épis en pierre, de seuils ouverts, la pose d'amas de blocs calcaires recréent des zones d'accélération du courant, des sous berges, des trous d'eau et un lit d'étiage plus étroit éléments nécessaires à la survie des espèces aquatiques, notamment en basses eaux.

De 2020 à 2024, 1,7 km de rivières ont retrouvé une morphologie variée propice au développement et à la survie des espèces aquatiques ainsi qu'à une meilleure capacité d'épuration de l'eau.



MISE EN PLACE DES PSE

Le SMBBL co-anime avec les Chambres d'Agriculture la mise en œuvre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ce dispositif rétribue les exploitations agricoles dont les pratiques culturales contribuent à la préservation des équilibres écologiques (rotation et diversité des cultures, conservation et plantations de haies, ripisylve, réduction ou usage modéré des traitements phytosanitaires et des intrants...) et des milieux naturels (préservation des prairies et des zones humides...).

Dans le cadre des PSE, le SMBBL propose des programmes de travaux pour améliorer la gestion des zones humides, la plantation de haies, la restauration du milieu rivière pour favoriser la robustesse du territoire face aux aléas climatiques.

Retrouvez la présentation de ce dispositif en scannant le QRcode.



RENOUVELLEMENT DE LA DECLARATION D'INTERET GENERAL (DIG)

Pour mobiliser des fonds publics sur des terrains privés, un syndicat de bassin versant demande au Préfet de déclarer d'intérêt général son action sur le territoire. Cette DIG décrit les objectifs du syndicat, les éléments de diagnostic des cours d'eau, les problématiques et dysfonctionnements altérant la qualité écologique et physicochimique des milieux aquatiques et les actions mises en œuvre pour améliorer la situation. Le renouvellement de la DIG du SMBBL pour la période 2026-2030 est en cours d'instruction. Elle s'inscrit dans la poursuite des actions menées sur la période précédente.

L'EQUIPE DU SMMBL (Syndicat Mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou)

Joël NAYET a pris ses fonctions comme coordinateur et technicien rivière au sein du SMBBL en juin 2025 afin de remplacer Julien CACHARD et de renforcer l'équipe. Damien FITERE poursuit son activité de technicien rivière et le SMBBL accueille Gabriel CADARIO comme apprenti en alternance en BTS Gestion et Protection de la Nature



A-HUGON
Travaux Publics & Particuliers
Terrassement - Assainissement - Voirie

NOUVELLE ACTIVITÉ

Hydrocurage

- Vidange
- Curage

06 77 06 69 24
82400 SAINT-CLAIR

82400 SAINT-CLAIR

CLAEYSSEN
ROMAIN

PEINTURE - PEINTURE INDUSTRIELLE - PLÂTRE - CLOISON SÈCHE
NEUF ET RENOVATION

DEVIS GRATUIT
06.08.11.25.44
romainclaeysse0112@gmail.com

RTD services

Réparation, dépannage, création
Multiservices 7/7j

06.66.80.49.75
rappo.didier@gmail.com

Siret: 34912559100086

Ne pas jeter sur la voie publique

Beauté des ongles
Siret n° 850 276 114 000 12

VIGUIE Sandrine
1383 route de Saint Clair
82400 SAINT CLAIR
06.30.79.54.36

Votre spécialiste des ongles
diplômée sur rendez-vous

Beauté des ongles

Instagram f Beautédesonglessv

DISCOMOBILE LA PEÑA 82

Animations Musicales Toutes Générations

Repas et Fêtes de Villages

Manages - Anniversaires - Soirées à Thèmes

Retraites - Crémaillères - Evénements d'Entreprise

Mail: discomobilelapena82@gmail.com
Portable: 06 87 07 29 55

LANNES Frédéric - 316 route des Aymes
82400 Saint CLAIR
SIRET: 822 215 315 00018

LE JARDIN D'ALEX
Jardinage - Espace Vert

NOS SERVICES

- ✓ Tonte jardin
- ✓ Taille des haies
- ✓ Petit aménagements
- ✓ Petit travaux

Prendrez RDV
06 21 81 82 21



Les distributeurs



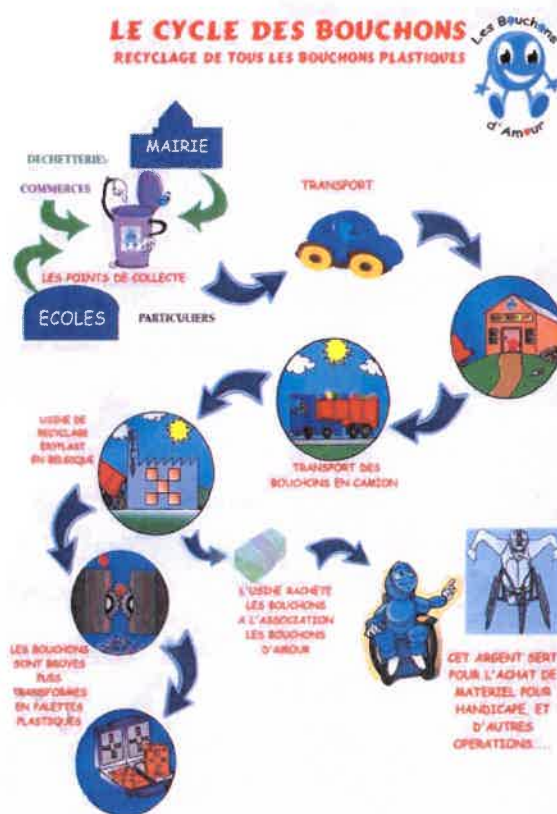
M. Dussac assure quotidiennement l'approvisionnement de son distributeur de fruits et légumes de saison.



Le distributeur à pain est, quant à lui, approvisionné par la boulangerie de Castelsagrat. (Sauf le mercredi)

Saint-Clair collecte les bouchons !

(Dépôt en Mairie)



Quels bouchons collecter ?

Les bouchons et couvercles **ACCEPTÉS** sont :

les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...), tous les bouchons de produits ménagers et d'hygiène, couvercles, boîtes...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

Les bouchons REFUSÉS sont :

Ceux de produits chimiques, produits de cosmétiques et médicaments et qui ne sont pas en plastique (fer et « faux liège »).

Le respect de cette sélection facilite le tri des bénévoles, qui vous en remercient.

Merci à tous ceux qui participent à ce geste en
faveur de l'association *Les Bouchons d'Amour*.

Date. à retenir!

-  16 Janvier : Cérémonie des Vœux
-  7 et 8 février : Brevet de chasse
-  Février / mars : Soirée Carnaval
-  5 Avril : Pâques « Dessine ton dessin de Pâques »
-  Cérémonie du 8 mai
-  29 mai : Repas des voisins
-  3.4.5 Juillet : Fete du village
-  Septembre : Journées Européennes du patrimoine
-  Septembre : Théâtre ALVA
-  Septembre/ octobre : Sortie des aînés
-  31 octobre : Halloween (Cognac/village)
-  Novembre Soirée châtaignes

Liste non exhaustive et pouvant être modifiée en cours d'année !